

## Objectif

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### SG IS Fund - Euro Credit ME

**Société Générale Investment Solutions (Europe)**

ISIN: LU3099142013

<https://investmentsolutions.societegenerale.lu>

Appelez le +352 47 93 11 1 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est l'autorité compétente responsable de la supervision de Société Générale Investment Solutions (Europe) dans le cadre de ce document.

Date de production de ce document : 12 février 2026.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est une action de SG IS Fund - Euro Credit, compartiment de la Sicav SG IS Fund.

**Terme** : La durée du Compartiment est illimitée.

**Objectif** : **Objectif d'investissement** : L'objectif de gestion du Compartiment est, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, de surperformer l'indice ICE BofA Euro Corporate (ER00 Index), en s'exposant aux marchés internationaux de taux et de crédit. Cette gestion est mise en oeuvre de façon discrétionnaire au sein du Compartiment. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durables en vecteurs de performance.

**Politique d'investissement** : La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à investir au minimum 90% de l'actif net hors liquidités dans des titres de créances notés Investment Grade libellés en euros. Les investissements pourront également se faire dans une limite de 10% dans des titres de créances d'émetteurs High Yield notés entre BB+ et BB- selon Standard and Poor's (« S&P ») ou équivalents de l'avis du gérant, des titres à coupon variable ou des titres à taux flottant, libellés en euros. Le Compartiment peut investir dans les instruments suivants:

- Minimum 70% en obligations à taux fixe émises par des sociétés privées et libellées en euros avec une notation minimale Investment Grade
- Jusqu'à 10% dans des obligations High Yield selon les contraintes suivantes : maximum 5% dans des obligations notées entre BB+ et BB-, maximum 5% dans des obligations ayant une notation inférieure à BB- suite à une dégradation.
- Jusqu'à 10% dans des obligations non notées
- Jusqu'à 10% dans des OPCVM, OPC et ETF
- Produits dérivés à des fins de couverture, d'investissement et de gestion efficace : contrats à terme, futures, options et swaps, négociés sur des marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés. Les swaps de rendement total ne sont pas autorisés.

La durée moyenne du portefeuille sera généralement entre 0 et 10 ans.

**ESG** : Article 8. La stratégie d'investissement du Compartiment suit une approche responsable associant exclusions sectorielles et intégration des critères ESG. L'intégration des critères ESG a pour objectif de sélectionner les valeurs sur la base de leur comportement extra-financier (émissions carbone, santé, sécurité, rémunération actionnariat) et en particulier sur leur capacité à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance. Dans cette optique, seules les entreprises dont la note ESG est supérieure ou égale à B sur une échelle de AAA à CCC (CCC étant le plus mauvaise) dans la nomenclature MSCI, sont éligibles à l'univers d'investissement. De plus, le Compartiment adopte une approche en amélioration de note qui se fonde sur les exclusions sectorielles et normatives et sur la sélection des émetteurs reposant sur l'analyse fondamentale des critères extra-financiers. En cas de dégradation d'un titre en portefeuille sous les seuils retenus dans la définition de l'univers d'investissement (i.e. une note ESG strictement inférieure à B et/ou une note de controverse rouge), le gérant privilégie par défaut une cession dans un délai raisonnable. Le choix du timing de vente est apprécié en fonction des conditions et opportunités de marché afin de limiter l'impact sur la performance financière du Compartiment. Les limites méthodologiques de l'approche en matière d'analyse extra-financière concernent notamment la fiabilité des données publiées par les entreprises ainsi que la méthodologie d'analyse non exhaustive et subjective mise en place par la société de gestion dans son approche « Best-in-Class » et « Best-Effort ». Le Compartiment dispose du label ISR de l'Etat Français. A ce titre, le Compartiment veillera également à obtenir un meilleur résultat que son univers d'investissement sur deux indicateurs de durabilité concernant les incidences négatives. Le choix de ces deux indicateurs est détaillé dans l'annexe SFDR.

**Indice de référence** : L'indicateur de référence est l'Indice : ICE BofA Merrill Lynch Euro Corporate. Cet indice suit la performance de titres de dettes d'entreprises privées libellées en euro, de catégorie d'investissement (notation "Investment Grade") et émises sur les marchés obligataires publics européens ou les marchés domestiques euro. Les titres sont d'une maturité au moins égale à un an, ont une notation minimale Investment Grade (BBB selon les agences de notation Moody's, S&P et Fitch), ont des coupons fixes et ont une taille minimale d'émission de 250 millions d'euros. La performance de l'indicateur est calculée coupons réinvestis.

**Politique de distribution** : Cette classe d'actions est capitalisante, il n'y a pas de distribution de dividendes.

**Devise** : Cette classe est libellée en euros, la devise de référence du Fonds.

**Souscription et Rachat** : Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 17h00 (heure de Luxembourg).

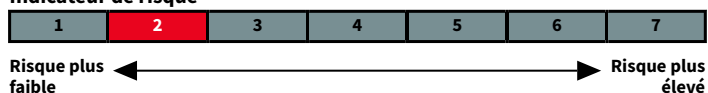
**Gérant** : Société Générale Investment Solutions (France)

**Depositaires** : Société Générale Luxembourg

**Investisseurs visés** : Cette classe d'actions s'adresse à des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles. Le fonds vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine sur le moyen-long terme (5 ans), ayant une connaissance de base et une expérience limitée de l'investissement dans des fonds, et disposés à prendre des risques pour atteindre cet objectif.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date de maturité. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont maintenues à un faible niveau, et il est peu probable que de mauvaises conditions de marché aient un impact sur notre capacité à vous payer.

### Scénarios de performance

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer différemment à l'avenir.

**Durée de placement recommandée : 5 an(s)**

**Investissement de € 10.000**

#### Scénarios

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Minimum</b>	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
<b>Tension</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>€7.970</b>	<b>€7.450</b>
	Rendement annuel moyen	-20,3%	-5,7%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>€8.020</b>	<b>€8.580</b>
	Rendement annuel moyen	-19,9%	-3,0%
<b>Modéré</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>€9.730</b>	<b>€9.380</b>
	Rendement annuel moyen	-2,7%	-1,3%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>€10.430</b>	<b>€10.990</b>
	Rendement annuel moyen	4,3%	1,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2017 et novembre 2022

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2020 et février 2025

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2015 et décembre 2020

## Que se passe-t-il si Société Générale Investment Solutions (Europe) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Société Générale Investment Solutions (Europe) est une société de gestion agréée et supervisée par la CSSF. Société Générale Investment Solutions (Europe) respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque Compartiment, l'actif et le passif du compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la société de gestion de portefeuille, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Compartiment ne sera pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend le produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement.

### Coûts au fil du temps

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	<b>€590</b>	<b>€976</b>
<b>Incidence sur les coûts annuels</b>	5,90% chaque année	1,97% chaque année

(\*) Ceci illustre la façon dont les coûts réduisent votre rendement chaque année sur la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez de l'investissement au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen annuel devrait être de 0,7% avant frais et de -1,3% après frais.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Vous paierez jusqu'à 5,00% du montant de votre investissement lors de l'entrée dans le produit. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se peut que vous payiez moins.	€500
Coûts de sortie	0,00%. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.	€0
Coûts récurrents		
Autres coûts récurrents	0,77% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	€77
Coûts de transaction de portefeuille	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€33
Coûts accessoires		
Commissions de performance	Pas de commission de performance	€0

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période d'investissement recommandée est d'au moins 5 ans. Vous pouvez demander à retirer une partie ou la totalité de votre argent à tout moment.

## Comment puis je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit ou la conduite du fabricant du produit, vous pouvez la déposer en écrivant à la société à l'adresse Département Conformité 11, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, ou par courriel à l'adresse [sgiseurope-contact@socgen.com](mailto:sgiseurope-contact@socgen.com) ou via le site Web de la société à l'adresse <https://investmentsolutions.societegenerale.lu>. Si vous avez une plainte à formuler à l'encontre d'une personne qui vous conseille ou qui vend le produit, vous devez d'abord vous adresser à la personne concernée.

## Autres informations pertinentes

En fonction de la manière dont vous achetez et vendez ces actions, vous pouvez encourir d'autres frais, notamment une commission de courtage, des frais de plateforme et un droit de timbre. Le distributeur vous fournira des documents supplémentaires si nécessaire.

D'autres documents, dont les rapports annuels et semestriels de la société et les informations réglementaires, sont disponibles sur le site de la société à l'adresse suivante : <https://investmentsolutions.societegenerale.lu>.

Les calculs des coûts, des performances et des risques inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE.

Vous pouvez retrouver l'historique des performances en suivant ce lien : <https://investmentsolutions.societegenerale.lu>

Les données historiques de performance passée sont disponibles pour les 0 dernière(s) année(s). Le calcul des scénarios de performance précédents peut être consulté ici : <https://investmentsolutions.societegenerale.lu>